

REGLEMENT DU PRIX MARIE-CLAUDE LEBRET 2018

Pour promouvoir et encourager les activités de médiation animale, la Fondation Adrienne et Pierre Sommer et la revue ASH attribueront **3 prix** à des mémoires de fin d'études centrés sur la médiation animale (rédigés et soutenus en 2018)

THEMATIQUES :

MEDIATION ANIMALE AUPRES :

- des enfants et adolescents en difficultés sociales,
- des enfants ou adultes en situation de handicap,
- des personnes âgées,
- des personnes en soins palliatifs et fin de vie,
- des personnes sans domicile ou en ruptures sociales (prison).
- Aspects réglementaires et/ou juridiques de la médiation animale.

COMMENT CONCOURIR ?

LE DOSSIER DOIT ETRE COMPOSE :

1. Du mémoire et de son relevé de notes,
2. D'un Curriculum Vitae,
3. D'une lettre de motivation.

MONTANT DES 3 PRIX :

1000 €

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Les mémoires des lauréats seront intégrés au centre de documentation de la Fondation.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Le concours s'adresse aux étudiants en :

- Travail social : assistante sociale, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, éducateur technique spécialisé, moniteur éducateur, BPJEPS.
- Soins infirmiers,
- Psychomotricité,
- Orthophonie,
- Ergothérapie.

A ADRESSER :

- 1 exemplaire par **e-mail** : fondation@apsommer.org
- 1 exemplaire par courrier postal avec accusé de réception, à :
Fondation A et P SOMMER
Prix Marie-Claude Lebet 2018
20 bis, rue la Boétie 75008 PARIS

DATE LIMITE D'ENVOI :

Lundi 3 septembre 2018 (cachet de la poste faisant foi)

Pour vous accompagner dans vos recherches bibliographiques vous pouvez consulter notre site internet <http://www.fondation-apsommer.org/> et centre de documentation en ligne <http://documentation.fondation-apsommer.org>